



N° 21 | 2012

Résistances et altérité Juillet 2012

Minorités et représentations sociales : L'information des populations dans le voisinage d'installations industrielles dangereuses

Marc Poumadere

Raquel Bertoldo

Édition électronique :

URL :

<https://cpp.numerev.com/articles/revue-21/981-minorites-et-representations-sociales-l-information-des-populations-dans-le-voisinage-d-installations-industrielles-dangereuses>

DOI : 10.34745/numerev_747

ISSN : 1776-274X

Date de publication : 25/07/2012

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

Pour **citer cette publication** : Poumadere, M., Bertoldo, R. (2012). Minorités et représentations sociales : L'information des populations dans le voisinage d'installations industrielles dangereuses. *Cahiers de Psychologie Politique*, (21). https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev_747

L'information des populations vivant à proximité d'installations dangereuses fait partie du modèle standard de la prévention des risques industriels (Directive Seveso en Europe, Right-to-Know aux Etats-Unis). Certaines des communautés exposées à des risques chroniques et accidentels paraissent de plus socio économiquement démunies comparativement au reste de la population (Graham et al. 1999 ; Gaillard et al. 2010). Le droit de savoir, emblématique de l'évolution de la pensée du risque et de sa gestion, repose sur un postulat et une attente opérationnelle : les personnes et les groupes informés des risques encourus et de la conduite à tenir s'en sortiront mieux en cas d'accident. Cette situation est toutefois problématique d'un point de vue psychosociologique. Blondiaux et Sintomer (2002) relèvent l'importance croissante accordée par les acteurs publics au débat, à la participation, à la concertation, qu'ils subsument sous l'expression d'impératif délibératif. Dans le contexte français, outre le fait que la gestion publique demeure sous la double empreinte du formalisme et du centralisme, se pose la question de mieux comprendre comment le citoyen psychosocial (Castro, 2012) s'adapte à ces dispositifs, y compris en y résistant. L'inexorable volonté d'information (comme en témoigne l'élargissement de la réglementation à la concertation après l'accident d'AZF à Toulouse) rencontre en effet une population riveraine dont l'identité sociale s'est partiellement construite dans la proximité de l'installation, précisément en atténuant l'éventualité d'un risque d'accident qui, dans la grande majorité des cas, ne se produira jamais (Poumadère, 2009). Cette situation, caractérisée par des relations de voisinage et des accommodements entre une population et une installation industrielle potentiellement dangereuse, semble demeurer un impensé en psychologie et gestion des risques. A partir du concept des représentations sociales, et après avoir posé les principales caractéristiques de cette situation, nous approfondissons plus particulièrement (1) les problèmes liés à l'application d'une politique d'information d'origine majoritaire à une minorité (en nombre et en cognitions puisque ces personnes vivent là où le plus grand nombre déclare refuser de vivre) et (2) les principes d'une approche dialogique permettant aux gestionnaires du risque et à la population locale de partager la construction d'informations pertinentes. L'approche des communautés locales en tant que minorités sous l'influence de lois et réglementations, décrétées par une majorité et correspondant à l'assentiment du plus grand nombre, vise un renouvellement du regard sur l'information des populations et l'identité sociale.

Informing populations who live close to hazardous sites is part of the standard model of industrial risk prevention (Seveso II directive in Europe, Right-to-Know in the United States). Some of the communities exposed to chronic and accidental risks appear more socio-economically disadvantaged compared to the rest of the population (Graham et al., 1999, Gaillard et al., 2010). The right-to-know, emblematic of the evolution of thought on risk and its management, grounds on an assumption and an operational expectation : in case of accident, those who are well informed of the risks and what to

do usually do better. However, this situation is problematic from a psychosocial perspective. Blondiaux & Sintomer (2002) point to the growing role given by policy actors to debate, participation, dialogue, which they subsume under the terms of deliberative imperative. In the French context, besides the fact that public management rests under the double imprint of formalism and centralism, the question is to better understand how the psychosocial citizen (Castro, 2012) adjusts to this imperative, including resisting to it. The relentless will to inform (as evidenced by the extension of regulation to include dialogue after the AZF explosion in Toulouse) encounters a local population whose social identity is partially constructed in the proximity of the industrial sites, specifically by attenuating the possibility of a safety hazard, which in most cases, will never happen (Poumadère, 2009). This situation, characterized by neighborly relations and accommodations between a population and a potentially dangerous industrial facility, seems to remain unthought-of in psychology and risk management. Starting with the concept of social representations, and after postulating the main features of this situation, we delve more deeply and more specifically into (1) problems related to the implementation of an information policy which is originally of majority interest to be applied to a minority (in numbers and in cognition as these people reside in the areas in which the great majority refuse to live) and (2) the principles of a dialogical approach that allows risk managers and local people to build together relevant information. This approach to local communities, considered as minorities under the influence of laws and regulations enacted by the majority, aims at renewing the outlook on public information and social identity.

Mots-clefs :

Les communautés riveraines d'installations industrielles dangereuses adaptent leur perception des risques (Lima, 1998). Ces adaptations, à la fois identitaires et perceptives, peuvent exposer ces populations déjà minoritaires en terme de pouvoir d'action (ce sont parfois des populations de faible statut socioéconomique qui vivent à proximité d'installations industrielles), à des risques encore plus importants (Gaillard, 2007). C'est ainsi que le concept d'identité sociale, considéré comme un genre d'identité locale, nous permet de poser dans cet article la question de la relation ambivalente des minorités locales avec l'information sur les risques : ayant pour but de contribuer à leur protection, ces informations les rendent également conscientes de la menace qui les accompagne quotidiennement.

Sur une fraction du territoire, la proximité d'installations industrielles amène le risque d'accident à la porte de chaque habitant. Les progrès de la sûreté de fonctionnement des systèmes industriels et l'efficacité des contrôles rendent ce risque relativement faible. Toutefois, l'explosion survenue sur le site de l'usine AZF à Toulouse le 21

septembre 2001 rappelle le potentiel catastrophique de ces accidents lorsqu'ils se produisent. Et c'est en réponse à des accidents graves et à des crises qu'une réglementation spécifique s'est développée pendant les deux siècles écoulés pour s'appliquer à cette situation particulière caractérisée par la proximité entre une population et des risques industriels.

Ainsi l'explosion de la poudrerie proche de l'Ecole militaire à Paris le 31 août 1794 est souvent considérée comme à l'origine de la réglementation française¹ : décret impérial du 15 octobre 1810 sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, puis loi du 19 décembre 1917. La loi du 19 juillet 1976 sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) étend ce domaine réglementaire et confirme l'importance de l'inspection des installations dans la prévention des risques industriels en France.

Dans le contexte européen, c'est l'accident survenu le 10 juillet 1976 à Seveso près de Milan en Italie qui constitue un fait marquant dans le domaine des accidents industriels et de la réglementation de leur prévention. Cet accident donnera lieu à une réglementation beaucoup plus complète qui instaurera l'obligation d'une *information active* des populations, tant sur la nature des risques encourus que sur les réponses appropriées en cas d'accident. Adoptée en 1982, la directive européenne dite Seveso reconnaît une place importante aux accidents potentiels et invite les exploitants et les pouvoirs publics à s'inscrire dans une perspective où les risques sont systématiquement envisagés. Transposition de la directive européenne dans le droit français, la loi du 22 juillet 1987 précisera que « les citoyens ont droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ». Il est possible de rapprocher ces dispositions du Right-to-know Act aux Etats-Unis.

La nouvelle directive Seveso II de 1996 sera transposée dans le droit français en 2000. Le développement parallèle de la participation à la gestion de la sécurité dans l'entreprise et une certaine démocratisation de la gestion des risques sur un territoire, permet une plus grande ouverture de l'entreprise industrielle sur son environnement interne et externe (Poumadère et Mugnai, 2006). Avec cet ensemble réglementaire à présent assez élargi en comparaison aux premières lois visant la protection des populations vivant dans le voisinage d'installations industrielles dangereuses, la possibilité que cette information n'atteigne pas son but doit être considérée et peut se décliner avec les questions suivantes : Quels effets ces informations ont-elles sur les communautés concernées ? Quelles difficultés peuvent apparaître ? Ces difficultés sont-elles insurmontables ? Ce questionnement permettra d'aborder en premier lieu les problèmes concrets de l'information des risques ; ensuite, une analyse psychosociologique examinera la possibilité d'une meilleure prise en compte de la situation propre aux populations locales.

L'efficacité de l'information publique sur les risques

Le postulat selon lequel les populations s'en sortiront mieux si elles ont été informées à l'avance est-il vérifiable ? Etrangement, cette question semble largement ignorée par la recherche dans le domaine du risque. Une réponse systématique étant au-delà de notre but dans cet article, nous nous limiterons à quelques éléments d'analyse.

Les résultats d'une enquête de l'Observatoire des risques sanitaires (CNRS, 2007) donnent une première indication selon laquelle l'information paraît bien en deçà des attentes du public en général : l'information reçue en situation de crise n'est considérée comme compréhensible que par 37 % des personnes interrogées, fiable par 22 % et suffisante par 20 % ; et 94 % des personnes considèrent que face aux risques pour leur santé, toute la vérité ne leur est pas dite.

Au niveau local, Simon (2005) montre la surprise des gestionnaires du risque quand ils sont perçus par la population locale comme des oiseaux de mauvais augure, et ils ne comprennent pas davantage la résistance à l'aide qu'ils viennent apporter. L'analyse des conséquences de l'ouragan Katrina en septembre 2005 aux Etats-Unis a révélé certaines limites de l'efficacité de l'information, en l'occurrence concernant l'évacuation de groupes sociaux peu enclins à se déplacer. Des difficultés d'engagement dans des actions de gestion et de prévention de populations socio-économiquement précaires vivant à proximité d'un environnement à risques industriels, apparaissent également dans un contexte français (Chauvier, 2007). Et parmi les personnes habitant à moins de 20 km d'une centrale nucléaire ou d'une installation chimique importante en France, 12 % seulement disent connaître l'existence d'un lieu d'information proche du domicile et concernant les activités et les risques liés à cette installation, alors que 71 % en ignorent l'existence et 17 % ne savent pas (IRSN, 2009).

Le degré de réception d'informations transmises sur les risques et la conduite à tenir lors d'une menace chimique générée par un attentat terroriste est étudié par Hildebrand et Bleetman (2007). Parmi les résultats de l'enquête par questionnaire, on relève les résultats suivants : seulement 33 % des personnes au Royaume-Uni et 22 % en Israël se souviennent avoir lu le livret produit par le gouvernement et transmis aux habitants ; la moitié des personnes considèrent que se rendre à l'hôpital après l'attaque est la meilleure conduite à tenir et ils appelleraient les services d'urgence pour obtenir des informations (malgré les consignes de confinement et de limitation de l'usage du téléphone). Les conclusions de l'étude sont que la campagne d'information dans les deux pays a eu un impact limité.

Plus spécifique aux risques industriels dans la région de Dunkerque, caractérisée par la présence de plusieurs usines classées Seveso sur un territoire densément peuplé, une étude récente montre que 80 % de la population locale ignore la signification des sirènes censées les alerter en cas d'accident industriel majeur. De plus, 44 % de la

population ne connaît aucune instruction de sécurité à suivre en cas d'accident (Zwaterrook, 2010).

Dans le domaine de l'information des populations, diverses analyses trouvent à s'appliquer à ces résultats : de la difficulté d'engager des populations de faible statut socio-économique, jusqu'à la difficulté de convaincre les personnes à suivre des instructions avant qu'elles n'aient perçu la menace de leur propre chef. On notera que ces difficultés peuvent constituer un fardeau supplémentaire pour les personnels de secours (e.g. Maskrey, 1989) et Harmon (2007) conclut que « les populations peuvent faire partie du problème ou faire partie de la solution ».

Il apparaît donc que l'application généralisée du *droit de savoir* dans le domaine des risques n'est pas si simple à assurer. L'efficacité des informations sur le risque demeure largement incertaine. Dans les parties suivantes, nous explorons plus particulièrement deux explications différentes de l'efficacité limitée de l'information publique sur les risques. La première concerne le *besoin de savoir* et la deuxième concerne l'identité sociale et les représentations sociales des communautés locales.

Conséquences des accidents sur les populations

Il paraît nécessaire de connaître la source et les conséquences des accidents technologiques pour remplir l'obligation réglementaire de dire aux populations la nature des risques encourus et la conduite à tenir en cas d'accident. C'est à partir de ces connaissances que l'information sur le risque est construite par les experts. En effet, le seul *droit de savoir* ne définit pas le contenu que les populations ont *besoin de savoir* pour adopter les comportements appropriés en cas d'accident. Il est à noter que diverses installations dangereuses doivent être considérées, chacune avec un potentiel d'accident différent. En France, le nombre d'établissements soumis à la directive Seveso II est estimé à 472 « seuil bas » (moins dangereux) et 633 « seuil haut ». Ces derniers sont constitués pour l'essentiel de dépôts pétroliers, de raffineries, de dépôts d'explosifs, de sites pétrochimiques et d'usines chimiques. Environ 150 installations nucléaires de base (dont les réacteurs des centrales nucléaires), s'ajoutent à cette liste à laquelle il conviendrait d'adjoindre certaines activités et installations relevant du domaine militaire.

Malgré des différences de nature des risques et de statut administratif des installations (un dispositif spécifique d'information des populations est prévu pour les installations nucléaires), les conséquences des accidents sur les populations peuvent partager des points communs. Tout en nous appuyant majoritairement sur l'accident d'AZF, d'autres cas seront également considérés pour mieux saisir la diversité des conséquences. Nous utilisons concernant l'accident d'AZF les données issues du rapport de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) sur les conséquences sanitaires dans la population toulousaine (Rivière, 2006), celles présentées dans l'étude sur la place de l'information des populations dans

les situations de catastrophes chimiques (Tellier et al., 2003) et celles concernant la mobilisation civique présentées par Suraud (2007). De nombreux cas sont retenus par les spécialistes pour établir les démarches épidémiologiques après une catastrophe, dont les accidents d'AZF et de Tchernobyl (Verner et al., 2005).

En plus du dénombrement des morts et des blessés, l'analyse des accidents repose sur des classifications permettant de différencier plusieurs niveaux d'impacts. Apparaît ainsi le plus souvent la distinction entre les conséquences environnementales, physiques, psychologiques, sociales et économiques. Cette catégorisation, dont seuls les résultats simplifiés sont repris ici, présente des avantages opérationnels pour l'organisation des urgences et la gestion de la situation post accidentelle, même si l'expérience d'un accident ou d'une crise constitue pour la population un événement social total. Les conséquences indirectes de l'accident et les effets différés semblent particulièrement marqués par l'incertitude et ses résonances psychologiques et sociales.

Un accident comme celui de la poudrerie à Paris en 1794 ou celui d'AZF à Toulouse en 2001 est d'abord caractérisé par le souffle de l'explosion (blast), responsable de lésions anatomiques par la modification brutale du niveau de pression. Le blast secondaire est lié à la projection d'objets, et le blast tertiaire correspond à la projection des victimes sur des éléments solides présents à proximité. Des séquelles auditives sont associées à l'explosion et constituent la majorité des séquelles déclarées après l'accident d'AZF, concernant une personne sur cinq se trouvant à moins de 1 700 m de l'explosion. Des lésions digestives et oculaires sont également rapportées. Des produits toxiques peuvent être libérés lors de l'explosion avec des conséquences respiratoires et oculaires.

Le stress important causé par une situation extrême peut constituer un facteur déclenchant d'infarctus du myocarde. Parmi les conséquences de l'accident d'AZF, trois fois plus d'infarctus du myocarde (en comparaison à des périodes de référence) ont ainsi été relevés dans les cinq jours suivant l'explosion. Des symptômes dépressifs ont également été relevés dans la zone proche de l'épicentre de l'accident.

L'accident se traduit aussi par des impacts matériels, économiques et sociaux. Dans la zone proche de l'explosion, des pertes d'emploi sont signalées, et un tiers des Toulousains ont déclaré avoir dû interrompre temporairement leurs activités professionnelles. Les difficultés de déplacement, la désorganisation des transports en communs, la fermeture de commerces, font partie des impacts également relevés. De plus, l'accident, en tant qu'objet médiatique, a sorti pendant un temps la population affectée de l'anonymat relatif dans lequel elle se trouvait. Les effets de cette soudaine notoriété, associée ambiguë à la condition de victime, demanderaient à être mieux étudiés parmi les conséquences d'un accident industriel.

A ces conséquences s'ajoutent les troubles suscités par l'incertitude concernant les causes de l'accident ou les risques de contamination après l'accident. Dans le cas d'AZF, le doute entourant les causes mêmes de l'explosion des quelque 300 tonnes de nitrate d'ammonium a contribué à l'incertitude psychologique et au stress de la

population. L'information complète de la population et son éventuelle participation au retour d'expérience n'ont pu se réaliser dans ce cas, ce qui a pu contribuer à la détresse des personnes déjà affectées par le choc de l'accident. Cette synthèse des conséquences d'accidents industriels montre l'étendue qu'elles recouvrent et la diversité des événements redoutables (mort, atteinte de l'intégrité physique et psychique, désagrégation sociale, dommages environnementaux, pertes matérielles, désorganisation) qui peuvent donner matière au *besoin de savoir* des populations. L'information sur le risque résultant de ces savoirs devrait de plus être cadrée en fonction de l'identité sociale de chaque population.

Information de risques, identité sociale et savoirs

Informé une population sur la présence d'un risque ne garantit pas en soi que le risque sera évité, et il est même possible que l'opposé se vérifie. Par exemple, l'*encierro* de la San Firmin² à Pampelune en Espagne révèle chaque année l'enthousiasme de nombreux volontaires qui choisissent d'accompagner la course des taureaux de combat lâchés chaque matin dans les rues de la ville. La vie quotidienne d'une population est donc organisée par des dimensions culturelles et sociales qui peuvent être invisibles à l'observateur extérieur qui n'y verra que du risque. Une gestion effective de l'information dans ce contexte passe d'abord par la reconnaissance de la validité de ces expériences et représentations locales. Parmi les règles transmises par la municipalité, outre le rappel qu'un taureau est un animal sauvage et dangereux, figure le respect de l'animal qui ne doit pas être touché. Dans un second temps, les éléments issus d'une évaluation scientifique du risque peuvent être présentés. Ainsi la création d'un *encierrometer* permet-elle d'aider les personnes à comprendre les risques auxquels elles s'exposent lorsqu'elles courent à côté des taureaux et en tenant compte de divers facteurs individuels et culturels (Mallor et al., 2008). Cet exemple d'intégration de composantes de l'identité sociale à l'information sur les risques peut-elle se transposer aux risques industriels ?

Dans le domaine des risques d'accident industriel, l'information concerne souvent des installations intégrées dans le paysage physique et social. La présence familière des industries peut entraîner des formes collectives d'acceptation et d'appropriation, en contraste avec l'effet NIMBY (*Not in my back yard* ou « Pas dans mon arrière-cour ») et les autres mobilisations contre les risques. D'un point de vue représentationnel, les installations qui étaient au départ artificielles, méconnues et étranges sont intégrées au fil du temps aux réseaux de symboles et objets connus, devenant finalement familières (Jovchelovitch, 2007 ; Moscovici, 1981) et faisant partie des identités locales (Breakwell, 2001a, 2001b). D'après Devine-Wright et Howes (2010), l'acceptation ou le rejet d'installations industrielles, en l'occurrence des éoliennes au Pays de Galle, dépendent largement de l'attachement des résidents au lieu. Ainsi, dans une localité (Landino) où les résidents étaient attachés à ses lieux de détente et à ses beaux paysages, les

éoliennes étaient plus rejetées que dans une localité (Colwyn Bay) vue comme banale et à laquelle les résidents étaient moins attachés.

Les communautés locales intègrent donc les risques nouveaux et méconnus aux représentations déjà existantes de leur environnement. Dans ce processus de familiarisation, les populations locales souvent ne comprennent les nouveaux risques qu'à partir de ceux qui sont plus anciens, mieux connus et contrôlables, contribuant éventuellement à leur atténuation sociale (Poumadère et Mays, 2003). Ainsi, l'aménagement de ces représentations pour le confort identitaire rend possible l'occupation d'espaces où la grande majorité de la population refuserait de vivre.

Les résultats d'une enquête régulièrement conduite en France (IRSN, 2009) montrent en effet que 94 % de la population en général refuserait de vivre près d'une industrie chimique et 79 % près d'une installation nucléaire. En contraste, un exemple de co-existence des représentations apparaît dans les résultats d'une recherche conduite dans la région de Dunkerque où les personnes vivent à proximité de plusieurs industries classées Seveso : 74 % des répondants se sentent exposés à un risque d'accident, pourtant, 60 % d'entre eux choisissent l'adjectif « agréable » pour décrire leur environnement (Zwaterrook, 2010). Le cas de la ville de Grande-Synthe, dans la même région (bassin de Mardyck), mérite d'être présenté plus en détail (Poumadère, 2010). Cette ville comprend 21815 habitants, se trouve entourée d'installations Seveso, et paraît également démunie selon différents critères socio-économiques : 23 % de chômeurs, 25 % de foyers sans véhicule, 64 % de logements sociaux. Toutefois, cette communauté s'est engagée dans des actions collectives matérialisées par des distinctions : en 1991, Grand Prix national du fleurissement ; en 1992 et 2005, Grand Prix de l'arbre, et en 2010 Grande-Synthe a été classée capitale française de la biodiversité. Il est important de noter que la capacité d'action de cette communauté n'a pas été bloquée par les caractéristiques industrielles et socio-économiques auxquelles son identité sociale ne saurait donc se réduire.

Les populations vivant près des installations à risque peuvent être considérées comme des minorités sous trois aspects différents. D'abord d'un point de vue statistique, ces populations sont clairement moins nombreuses que la majorité de la population. De plus, ces populations vivent précisément là où la majorité déclare qu'elle refuserait de vivre en assimilant indirectement ces lieux à des parties indurées du territoire national. Ensuite, elles forment une minorité du point de vue de leur pouvoir de se faire représenter. La réglementation Seveso du *droit de savoir* et sa transposition dans le droit français ont été conçus et planifiés par les représentants de majorités européenne et française. Ces réglementations, en partie issues de l'amplification sociale des risques (le cas AZF en France montre que l'accident a été suivi par une nouvelle régulation générale se rajoutant au corpus existant des lois sur l'information des risques), sont applicables à une communauté-idéale qui correspondrait, au mieux, à une représentation abstraite des populations locales. Enfin, ces communautés ont leur propre identité locale, avec une culture, des savoirs et représentations qui les distinguent de la majorité. Ces aspects correspondent précisément aux adaptations qui leur permettent d'habiter ces zones qui étaient les leurs avant le développement des

installations industrielles.

Compte tenu des différences de pouvoir et de représentations entre minorités et majorités, la question de la prise en compte de ces différences, et de ce qui peut les relier dans le cadre de l'information sur les risques, demeure ouverte. Des développements récents indiquent des voies intéressantes concernant les niveaux individuel et collectif des processus complémentaires d'identité locale et de représentations sociales du risque.

Processus d'identité sociale

Le fait que les membres d'un groupe peuvent se reconnaître entre eux et avoir une identité commune en même temps qu'ils reconnaissent les autres groupes, témoigne de la complémentarité des concepts d'identité sociale et de représentations sociales (Marková, 2007). Nous considérons alors que l'identité sociale correspond à la partie de notre identité qui est calée sur notre participation à des communautés spécifiques, au partage de leurs représentations et de leur positionnement social (Clémence, 2001).

Les représentations que les individus et les groupes partagent sur un objet façonnent toute information qu'ils reçoivent sur cet objet. Moscovici a décrit ce processus comme 'l'ancrage', c'est-à-dire une tentative de rendre familier un objet nouveau à partir d'autres objets connus (Moscovici, 1976). A cet effet, les modèles mentaux, ou représentations, de tout danger seront en grande partie influencés par l'univers sémantique composé par les connaissances antérieures de l'individu, lesquelles l'orienteront vers certaines formes d'objectivation et d'ancrage (Breakwell, 2001a). Les nouvelles informations seront alors probablement accommodées de manière à confirmer les croyances déjà existantes.

Le contact avec des objets nouveaux et méconnus peut aussi menacer l'identité des résidents locaux et déclencher des stratégies de protection, comme la résistance cognitive. L'identité, selon Breakwell (2001b), peut être menacée au niveau de sa continuité, distinctivité, auto-efficacité et estime de soi. Lorsqu'un de ces niveaux est menacé pour une raison ou une autre, le modèle mental ou la représentation opère des adaptations afin de protéger l'identité. Un exemple de ce genre d'adaptation est la distorsion perceptive identifiée par Bonaiuto, Breakwell et Cano (1996) parmi des résidents du littoral anglais. Suite à une classification de la propreté des plages européennes, adaptées ou non aux baignades, les résidents anglais ont été questionnés sur le degré de pollution de leurs plages locales. Les résultats montrent que les participants qui se sentaient le plus attachés à leur environnement (ville ou nation) avaient tendance à percevoir leurs plages locales ou nationales comme moins polluées, malgré les classifications européennes. Considérant les différents aspects identitaires qui doivent être satisfaits afin qu'une représentation déterminée soit maintenue (continuité, distinctivité, auto-efficacité et estime de soi), ce résultat pourrait être interprété comme une adaptation représentationnelle à une menace identitaire, ce qui suggère que les résidents locaux peuvent se forger des représentations personnelles

correspondant à leurs propres requis identitaires (Breakwell, 2001b).

Ces adaptations représentationnelles peuvent aussi être interprétées comme des effets NIMBY en réaction à l'installation d'une nouvelle technologie (e.g. éoliennes), contrairement à l'acceptation générale dont cette technologie bénéficie *a priori* (Eurobarometer, 2007). Cet effet pourrait être interprété comme une réaction aux altérations de l'environnement qui menacent les attributs symboliques de certaines localités (Devine-Wright, 2009). Ainsi, l'annonce d'une nouvelle installation suffit dans certains cas à déclencher une opposition ou des réactions de type NIMBY.

Ces réactions associées à l'annonce de nouvelles installations présentant des risques sont bien documentées (Barry et al., 2008). Une fois l'installation achevée, les résidents semblent rapporter leurs représentations de ces nouveaux objets aux représentations de risques déjà connus, les ancrant dans le tissu des risques familiers et contrôlables. Ensuite, un autre processus semble s'engager : la mitigation des risques locaux en relation aux risques globaux, ou phénomène appelée *hyperopie* environnementale (Uzzell, 2000).

Bien que les résultats dans ce domaine d'études paraissent contradictoires en première analyse, Warren et al. (2005) ont identifié en Écosse et en Irlande une augmentation de l'approbation par les résidents proches de fermes éoliennes, *après* leur construction. Ces chercheurs aussi trouvé un rapport positif entre la proximité de la ferme éolienne et son acceptation. Parmi plusieurs explications possibles de ce phénomène, allant des compensations financières jusqu'à la dissonance cognitive, nous devons encore une fois souligner la possibilité d'une adaptation représentationnelle consécutive à une menace identitaire : lorsque cette nouvelle technologie est présentée, l'opposition et le conflit viseraient le maintien de l'équilibre identitaire interne. Pourtant, lorsque les fermes éoliennes sont effectivement installées et qu'elles deviennent une partie de l'identité du lieu de résidence, il est plus probable que les résidents modifient leurs opinions (Lima et Castro, 2005 ; Linneweber et al., 2003 ; Uzzell, 2000) de façon à maintenir leur continuité, distinctivité, auto-efficacité et estime de soi. Ainsi, les représentations des individus répondraient à leurs exigences identitaires lorsqu'ils se perçoivent menacés. En fonction du point de vue retenu, ces représentations peuvent être interprétées comme relevant de la résignation ou de l'adaptation. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, elles correspondent à des représentations minoritaires en termes représentatifs (population moindre) et institutionnels (pouvoir moindre).

L'étude fondatrice de la théorie des représentations sociales témoigne aussi du caractère adaptable des représentations en fonction des besoins identitaires (ou résistances). La psychanalyse a généré différentes « théories » dans différents contextes (catholique, communiste, et le public en général) « (...) en réponse aux différents défis qu'elle posait aux projets historiques de ces trois milieux » (Bauer et Gaskell, p. 165). Et c'est par la *résistance* présentée par les identités de ces trois environnements que finissent par ressortir les contours des représentations qui leur convient le mieux de partager.

Pour ces raisons, la rencontre des gestionnaires du risque et des communautés locales constitue la mise en présence d'identités différentes sur plusieurs plans : culture et histoire, pouvoir et affiliation institutionnelles. Ce rapport majorité-minorité aboutit à une prévalence des représentations sociales majoritaires, souvent objets de résistance dans la communication des risques. Ce point sera développé par la suite.

Représentations sociales et savoirs locaux

Les représentations sociales des risques se distinguent des simples cognitions sur les risques par le fait que les premières sont conçues à la base comme des cognitions construites et partagées au sein d'un groupe social. Un risque devient un phénomène social dans la mesure où il est partagé par un groupe, ce qui permet la communication sur cet enjeu (Gruev-Vintila et Rouquette, 2007 ; Rouquette, 1998).

Le passage des représentations sociales de la sphère technique ou politique à la pratique, ou encore le changement de représentations locales à partir de nouvelles réglementations, rencontre souvent d'importantes résistances (Castro et Batel, 2008). Ces résistances, relèvent Castro et Batel (2008), apparaissent lors de la transformation d'une représentation qui est « transcendante » au départ - comme des lois ou dispositions normatives qui ne font pas toujours partie d'une pratique sociale - à une représentation « immanente » aux pratiques sociales (Harré, 1998). Plus concrètement, la résistance au niveau local a été identifiée comme une reconnaissance de l'importance des dispositions normatives au niveau général. Nous sommes pour la participation publique (Castro et Batel, 2008), nous sommes pour la création de réserves naturelles (Mouro et Castro, 2010), ou nous sommes pour le développement des énergies renouvelables (Devine-Wright, 2009) ... et la contestation de ces représentations s'effectue au niveau local. Ce genre de résistance (oui, mais...) entraîne un retard dans le changement proposé par les lois, car elle permet aux individus de garder un certain décalage entre leurs idées et leurs pratiques.

Outre les représentations, les identités sociales des gestionnaires et des communautés locales appartiennent souvent à des cercles sociaux différents. Il est ainsi clair que les gestionnaires du risque (tenants des connaissances scientifiques établies) et les populations locales, ne partagent pas les mêmes notions quand il est question de risques d'accident. En d'autres mots, les différents acteurs impliqués se trouvent souvent en situation de parler d'objets différents. La façon dont ces différences entre acteurs sont négociées détermine en grande partie l'efficacité de la communication. D'après Jovchelovitch (2007), les issues possibles de cette rencontre sont soit la communication et le dialogue, soit le discrédit et le manque de respect.

La localisation des différents savoirs sur une échelle hiérarchique est le produit de l'auto-interprétation de la pensée scientifique moderne, qui se représente volontiers comme une connaissance plus développée et validée (Batel et Castro, 2008 ; Jovchelovitch,

2008). Cette vision hiérarchique contraste avec les tentatives pour renforcer la participation publique et la prise en compte de l'éthique dans le débat scientifique (Batel et Castro, 2008 ; Castro et Mouro, 2011 ; Wilsdon et al., 2005). Les différences hiérarchiques perçues entre les savoirs des gestionnaires et ceux des résidents locaux sont logiquement la cause d'échecs des interventions communautaires qui ne sont pas parvenues à (1) reconnaître et respecter les représentations locales et leur expression et (2) établir un échange dialogique avec les populations locales. Le point fondamental d'une rencontre dialogique se trouve dans la capacité de considérer l'autre perspective et de reconnaître sa légitimité. Ces éléments entrent dans le cadre général de la gouvernance des risques (Renn, 2008).

Les perspectives locales ne peuvent toutefois être idéalisées. Leur différence de statut doit être reconnue et élaborée par les différents interlocuteurs dans le but de construire un savoir commun. D'après Freire (1973), la reconnaissance des codes culturels, d'identité, de pratiques et de ressources dans le système des savoirs est centrale pour la réussite d'une rencontre dialogique. Ainsi apparaît l'impératif éthique central de cette position : reconnaître 'l'autre'. A l'opposé de cette démarche dialogique avec la place qu'elle accorde à l'altérité, la position hiérarchique repose sur un simple transfert des savoirs.

Dans le même temps, si nous considérons que la sécurité et le bien-être des résidents sont directement menacés, la prééminence des connaissances scientifiques et techniques sur les représentations locales est généralement considérée comme justifiée. En fait, cette prééminence serait mieux comprise si, tel que Freire (1973) le suggère, ces connaissances étaient construites avec les populations locales dans le sens d'intégrer leur propre compréhension de la situation dans son ensemble. Les discussions ne devraient donc pas se limiter aux seuls risques pour intégrer les éléments de qualité de vie et de bien-être quotidien tels qu'ils sont définis localement. Pendant cette phase d'intégration, la représentation est dans un état de polyphasie cognitive (Jovchelovitch, 2006). Cela signifie que les populations locales partageraient des représentations sociales contenant des connaissances provenant de différentes rationalités : à la fois locales et scientifiques. Ce concept inclut une logique participative distincte du principe de non-contradiction, rendant compte du fait que le sens commun intègre des informations clairement contradictoires (Lévy-Bruhl, 1951). Tel que défini par Moscovici et Marková (2000), l'état de polyphasie cognitive assume que notre tendance à employer des modes de raisonnement divers et voire même opposés - tels que le scientifique et le religieux, métaphorique et logique, et ainsi de suite - constitue une situation normale dans notre vie quotidienne et dans la communication. La polyphasie cognitive est par ailleurs décrite (Marková, 2007) comme le passage entre des représentations fondées sur des croyances à des représentations fondées sur des connaissances. Le produit final d'une communication de risque dialogique serait, dans ce cas, un ensemble de représentations plus complexes et finalement mieux adaptées au risque en question.

Différentes rationalités confondues dans une même représentation sociale permettraient un usage des savoirs mieux adapté aux besoins des résidents et aux

circonstances (Jovchelovitch, 2008), quelle que soit l'origine de tel ou tel savoir. Ainsi, les résidents seraient en mesure d'utiliser les mêmes représentations et connaissances au sein de leur communauté, et avec les personnes extérieures (experts, gestionnaires du risque, personnels de l'installation, etc.). Pour cette raison, la polyphasie cognitive contribuerait probablement à une forme de résilience sociale : plus les populations locales deviennent conscientes des risques auxquels elles sont exposées tout en reconnaissant leurs propres représentations dans cette formulation, moins elles résistent à l'information ou dénie sa pertinence dans leur contexte local (Castro et Mouro, 2011).

Les minorités dont il est question ici sont donc les résidents de zones à risque industriel, avec leurs savoirs, expériences et cultures locales. Les gestionnaires du risque, en contraste, ne représentent pas les populations locales, mais la majorité, le 'global' qui combine à la fois les aspects d'une science établie, des préoccupations socialement amplifiées de risques d'accidents et des positionnements politiquement corrects sur la protection de populations considérées comme exposées et démunies. Pourtant, afin de surmonter les différences identitaires en présence et considérer les représentations et comportements des minorités, les savoirs locaux doivent être valorisés dans un processus communicatif dialogique. Le résultat de ce processus dialogique serait un état de polyphasie cognitive, défini plus haut comme la coexistence de différentes rationalités soutenant la même représentation du risque. Engagés dans ce processus à double entrée, les gestionnaires du risque font eux aussi l'expérience de changements de leurs représentations – des risques comme des communautés qu'ils rencontrent. Comme indiqué plus haut, ce processus peut contribuer à une forme de résilience sociale.

Dans un sens proche, Gaillard (2007) propose la notion de résilience des sociétés traditionnelles au-delà de leur vulnérabilité. Et dans les îles de Hawaii, le symbolisme social montre comment une société peut gérer ses ajustements aux risques et à l'environnement (Queseda, 2005). De telles pratiques sociales associées à des risques industriels dans notre société sont rarement documentées et, lorsqu'elles le sont, leur position paraît problématique ou ambiguë (Coanus, Duchene et Martinais, 2007 ; Horlik-Jones et Prades, 2009 ; Zonabend, 1989). Quelques études récentes ont toutefois comme objectif de développer des méthodologies pour mieux comprendre les points de vue des populations habitant dans des zones présentant des risques industriels (Venables et al., 2007).

Conclusion

L'information active des populations, telle que l'ont prévue les Directives Seveso en Europe et le Right to Know Act aux Etats-Unis, constitue une avancée majeure dans le domaine de la gestion des risques. A l'heure actuelle, la fiabilité des systèmes industriels et l'efficacité des procédures d'inspection rendent les accidents rares mais, quand ils se produisent, leurs conséquences peuvent se révéler catastrophiques. Le retour d'expérience réalisé sur les situations post accidentelles et l'évolution de la

pensée du risque ont contribué à accorder une place spécifique à l'information préalable des populations et, plus récemment, à l'organisation de la concertation sur les territoires. Ce *droit de savoir* contribue à l'ouverture de l'entreprise sur son environnement et facilite l'implication des parties prenantes.

Un postulat et une attente opérationnelle sont sous-jacents à ces dispositions réglementaires : les personnes et les groupes informés des risques encourus et de la conduite à tenir s'en sortiront mieux en cas d'accident. Les conséquences connues des accidents passés permettent de définir ce que les personnes ont *besoin de savoir*. Cependant qu'une classification permet de distinguer plusieurs niveaux de conséquences (physiques, psychologiques, sociales environnementales et économiques), l'accident constitue pour la population affectée un événement total. Les effets différés paraissent particulièrement marqués par l'incertitude avec ses résonances psychologiques et sociales. Sur cette base sont définies les conduites à tenir selon les cas : confinement, évacuation, mais aussi préparation pour faire face à des altérations du cadre de vie, à la souffrance et à d'éventuelles pertes humaines. Parmi ces éléments, la confrontation aux limites humaines du supportable, comme en attestent l'effroi et la déréliction, ne peut par définition faire l'objet d'une préparation.

En plus des limites de ce qui peut être dit, montré, simulé ou imaginé, d'autres limites à l'efficacité concernent l'accueil des actions informatives et l'impact parfois restreint de celles-ci. Informer une population dans le voisinage de risques semble alors une bien improbable mission caractérisée par la volonté de donner quelque chose que l'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas. Plusieurs niveaux d'incertitudes s'appliquent à l'évaluation des probabilités d'accidents, à la nature des conséquences de ceux-ci, ainsi qu'à la vulnérabilité des populations exposées. Et non seulement cette incertitude doit-elle être transformée en information, mais de plus doit-elle retenir l'attention d'une population riveraine dont l'identité s'est partiellement construite dans la proximité de l'installation, précisément en atténuant la perception d'un risque d'accident qui, dans la grande majorité des cas, ne se produira jamais. Aussi l'*envie de savoir* des populations ne vient-elle pas forcément compléter le droit de savoir et le besoin de savoir.

Il est donc essentiel de mieux comprendre les aménagements opérés sur les représentations sociales du risque par les communautés locales et dans leur vie quotidienne. Nous avons donc précisé l'importance des stratégies d'ajustement identitaire opéré sur les représentations partagées d'un risque, aussi bien que la résistance aux représentations « majoritaires ». Ces stratégies permettent notamment d'intégrer l'installation industrielle dans l'environnement physique mais aussi psychologique et social, et de vivre là où la majorité des français déclare refuser de vivre. Ces aménagements représentationnels, en lien avec la culture et les savoirs spécifiques à chaque communauté, introduisent des différences fondamentales dans les « objets » portés par les acteurs mis en présence par l'application du droit de savoir sur un territoire. L'adoption d'une posture de respect et de validation à l'égard de ces communautés est centrale dans le processus de construction d'objets sociaux plus complexes : ce sont simultanément des éléments issus de la vie quotidienne et des savoirs scientifiques qui se trouvent intégrés dans la polyphasie cognitive.

De futures recherches pourraient s'attacher à mieux comprendre la position minoritaire des populations locales et les tensions tant conceptuelles qu'opérationnelles que cet impensé de la psychosociologie des risques peut générer. Différents cadrages des actions d'information et de concertation pourraient être explorés, notamment celui de l'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être, tels qu'ils sont définis au niveau communautaire.

1 On notera toutefois que Le Roux (2011) remet en question cette origine par une analyse historique portant notamment sur le rôle politique de Chaptal, à la fois industriel et décideur public.

2 Chaque année du 6 au 14 juillet les fêtes de la San Firmin ressemblent quelque 3 millions de personnes. Parmi les nombreux rituels faisant partie de cette fête, l'*encierro* débute chaque matin à 8 heures : les taureaux des corridas de l'après-midi sont lâchés sur un parcours spécifique dans la ville, course à laquelle se joignent de nombreux habitués et novices s'exposant à des bousculades et piétinements. Hemingway (1949) décrit plusieurs aspects de ces fêtes, dont la mort d'un participant à l'*encierro*.

Barry, J. ; Ellis, G. et Robinson, C. 2008. « Cool rationalities and hot air : A rhetorical approach to understanding debates on renewable energy », *Global Environmental Politics*, 8 (2), pp. 67-98.

Batel, S. et Castro, P. 2008. « A social representations approach to the communication between different spheres : An analysis of the impacts of two discursive formats », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 39 (4), pp. 415-433.

Bauer, M. et Gaskell, G. 1999. « Towards a paradigm for research on social representations », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 29 (2), pp. 163-186.

Blondiaux, L. et Sintomer, Y. 2002. « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 15, pp. 17-35. doi : 10.3406/polix.2002.1205

Bonaiuto, M. ; Breakwell, G. M. et Cano, I. 1996. « Identity processes and environmental threat : The effects of nationalism and local identity upon perception of beach pollution », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 6 (3), pp. 157-75.

Breakwell, G. 2001a. « Mental models and social representations of hazards : the significance of identity processes », *Journal of Risk Research*, 4 (4), pp. 341-351.

Breakwell, G. 2001b. « Social Representations Constraints Upon Identity Processes », in Deaux, K. et Philogène, G. (sous la direction de). 2001b. *Representations of the Social*, Oxford, Blackwell Publishers, pp. 271-84.

Castro, P. 2011. « Legal innovation for social change : Exploring change and resistance to different types of sustainability laws », *Political Psychology*. doi : 10.1111/j.1467-9221.2011.00863.x

- Castro, P. et Batel, S. 2008. « Social representation, change and resistance : On the difficulties of generalizing new norms », *Culture & Psychology*, 14, pp. 477-499.
- Castro, P. et Mouro, C. 2011. « Psycho-Social Processes in Dealing with Legal Innovation in the Community : Insights from Biodiversity Conservation », *American Journal of Community Psychology*, 47 (3-4), pp. 362-73.
- Chauvier, E. 2007. « Populations précaires et environnement à risques industriels : préjugés, non dits et enjeux implicites de l'action publique ». *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [en ligne], 2. URL : <http://socio-logos.revue.org/387>
- Clémence, A. 2001. « Social positioning and social representations », in Deaux, K. et Philogène, G. (sous la direction de). 2001. *Representations of the social*, Oxford, Blackwell Publishers, pp. 83-95.
- CNRS. 2007. « Observatoire des risques sanitaires : compte rendu du 1er janvier 2007 » [version électronique], <http://www2.cnrs.fr/presse/communique/1024.htm>, le 22 septembre 2009.
- Coanus, T. ; Duchene, F. et Martinais, E. 2007. « L'industrie chimique et ses riverains : Une relation ambivalente. Le cas de la grande région lyonnaise », *Responsabilité & Environnement*, 48, pp. 68-76.
- Devine-Wright, P. 2009. « Rethinking NIMBYism : The role of place attachment and place identity in explaining place-protective action », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 19 (6), pp. 426-41.
- Devine-Wright, P. et Howes, Y. 2010. « Disruption to place attachment and the protection of restorative environments : A wind energy case study », *Journal of Environmental Psychology*, 30, pp. 271-280.
- Eurobarometer. 2007. *Energy Technologies : Knowledge, Perception, Measures. Special Eurobarometer 262 / Wave 65.3 - TNS Opinion & Social*, European Union, Bruxelles, Commission Européenne.
- Freire, P. 1973. *Education for critical consciousness*, New York, The Seabury.
- Gaillard, J. 2007. « Resilience of traditional societies in facing natural hazards », *Disaster Prevention and Management*, 16 (4), pp. 66-88.
- Gaillard, J. C. ; Wisner, B. ; Benouar, D. ; Cannon, T. ; Creton-Cazanave, L. ; Dekens, J. ; Fordham, M. ; Gilbert, C. ; Hewitt, K. ; Kelman, I. ; Lavell, A. ; Morin, J. ; N'Diaye, A. ; O'Keefe, P. ; Oliver-Smith, A. ; Quesada, C. ; Revet, S. ; Sudmeier-Rieux, K. ; Texier, P. et Vallette, C. 2010. « Alternatives for sustained disaster risk reduction », *Human Geography*, 3 (1), pp. 66-88.
- Graham, J. D. ; Beaulieu, N. D. ; Sussman, D. ; Sadowitz, M. et Li, Y. C. 1999. « Who lives

near coke plants and oil refineries ? An exploration of the environmental inequity hypothesis ». *Risk Analysis*, 19 (2), pp. 203-24.

Gruev-Vintila, A. et Rouquette, M. L. 2007. « Social thinking about collective risk : how do risk-related practice and personal involvement impact its social representations ? », *Journal of Risk Research*, 4 (10), pp. 555-81.

Harmon, J. L. 2007. « The effect of planning, training, and exercises on citizen preparedness », *Journal of Emergency Management*, 5(2), pp. 22-26.

Harré, R. 1998. « The epistemology of social representations », in Flick, U. (sous la direction de). 1998. *The psychology of the social*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 129-137.

Hemingway, E. 1949. *Le soleil se lève aussi*. Paris, Gallimard.

Hildebrand, S. et Bleetman, A. 2007. « A comparative study illustrating difficulties educating the public to respond to chemical terrorism », *Prehospital and Disaster Medicine*, 22 (1), pp. 35-41.

Horlick-Jones, T. et Prades, A. 2009. « On interpretative risk perception research : Some reflections on its origins ; its nature ; and its possible applications in risk communication practice », *Health, Risk & Society*, 11 (5), pp. 409-430.

IRSN. 2009. *Perception des risques et de la sécurité*, Fontenay-aux-Roses, IRSN.

Jovchelovitch, S. 2007. *Knowledge in Context : Representations, Community and Culture*, London, Routledge.

Jovchelovitch, S. 2008. « The Rehabilitation of Common Sense : Social Representations, Science and Cognitive polyphasia », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 38 (4), pp. 431-48.

Le Roux, T. 2011. « Accidents industriels et régulation des risques : l'explosion de la poudrerie de Grenelle en 1794 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 58 (3), pp. 34-62.

Lévy-Bruhl, L. 1951. *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Paris, PUF.

Lima, M. L. 1998. « Os factores sociais na percepção do risco », *Psicologia*, 12, pp. 11-28.

Lima, M. L., et Castro, P. 2005. « Cultural theory meets the community : Worldviews and local issues », *Environmental Psychology*, 25 (1), pp. 23-35.

Linneweber, V. ; Hartmuth, G. et Fritsche, I. 2003. « Representations of the Local Environment as Threatened by Global Climate Change : Toward a Contextualized

Analysis of Environmental Identity in a Coastal Area », in Clayton, S. et Opatow, S. (sous la direction de). 2003. *Identity and the Natural Environment, The Psychological Significance of Nature*, Cambridge, MIT-Press, pp. 227-46.

Mallor, F. ; Garcia-Olaverri, C. ; Gomez-Elvira, S. et Mateo-Collazas, P. 2008. « Expert judgment-based risk assessment using statistical scenario analysis : A case study - Running the bulls in Pamplona (Spain) », *Risk Analysis*, 28 (4), pp. 1003-19.

Marková, I. 2007. « Social identities and social representations : How are they related ? », in Maloney, G. et Walker, I. (sous la direction de). 2007. *Social representations and identity*, New York, Palgrave Macmillan, pp. 215-36.

Maskrey, A. 1989. *Disaster mitigation : A community based approach*, Oxford, Oxfam.

Moscovici, S. 1976. *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

Moscovici, S. 1981. « On Social Representations », in Forgas, J. (sous la direction de). 1981. *Social Cognition, Perspectives on Everyday Understanding*, London, Academic Press, pp. 181-209.

Moscovici, S. et Marková, I. 2000. « Ideas and their development, a dialogue between Serge Moscovici and Ivana Marková », in Duveen, G. (sous la direction de). 2000. *Social representations, explorations in social psychology*, Cambridge, Polity Press, pp. 224-86..

Mouro, C. et Castro, P. 2010. « Local communities responding to ecological challenges : A psycho-social approach to the Natura 2000 network », *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 20 (2), pp. 139-55.

Poumadère, M. 2009. « Les Accidents à ma porte : information des populations et prévention des risques », in Specht, M et Planchette, G. (sous la direction de). 2009. *Le défi des organisations face aux risques*, Paris, Economica, pp. 52-82.

Poumadère, M. 2010. « Sites industriels et populations locales : Information et prévention des risques » - Conférence invitée, colloque : *Dialogues - Des clés pour comprendre. Sites industriels à risques et société civile*, Paris, CNAM.

Poumadère, M. et Mays, C. 2003. « The dynamics of risk amplification and attenuation in context : A French case study », in Pidgeon, N. ; Kasperson, R. et Slovic, P. (sous la direction de). 2003. *Risk Communication and Social Amplification of Risk*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 209-42.

Poumadère, M. et Mugnai, C. 2006. « Perception des risques et gouvernance de la sécurité industrielle », in Kouabenan, R. C. (sous la direction de). 2006. *Psychologie du risque : Identifier, évaluer et prévenir les risques*, Paris, DeBoeck, pp. 225-239.

Queseda, C. 2005. « Les hommes et leurs volcans : Représentations et gestion des phénomènes volcaniques en Polynésie (Hawaii et Royaume de Tonga) », *Journal de la*

Société des Océanistes, 1 (2), pp. 63-73

Renn, O. 2008. *Risk Governance*, London, Earthscan.

Rivière, S. K.-D. 2006. *Conséquences sanitaires de l'explosion survenue à l'usine « AZF », le 21 septembre 2001*, Saint-Maurice, InVS.

Rouquette, M. L. 1998. *La communication sociale*, Paris, Dunod.

Simon, N. 2005. « Organizational resistance to emergency management response and planning », *Journal of Emergency Management*, 3 (2), pp. 17-21.

Suraud, M. G. 2007. *La catastrophe d'AZF : De la concertation à la contestation*, Paris, La Documentation Française.

Tellier, O. ; Passamar, M. et Vilamot, B. 2003. « Catastrophes chimiques et information des populations », *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, 3 (4), pp. 249-54.

Uzzell D. 2000. « The psycho-spatial dimension of global environmental problems », *Journal of Environmental Psychology*, 20 (4), pp. 307-318.

Venables, D. ; Pidgeon, N. ; Henwood, K. L. ; Simmons, P. et Parkhill, K. 2007. « Living with nuclear risk : A Q-Method study », *U.K. Society for Risk Analysis Conference*, Nottingham.

Verger, P. ; Aulagnier, M. ; Schwoebel, V. et Lang, T. 2005. *Démarches Épidémiologiques Après une Catastrophe*, Paris, La Documentation Française.

Warren, C. R. ; Lumsden, C. ; O'Dowd, S. et Birnie, R. V. 2005. « Green on green : Public perceptions wind power in Scotland and Ireland », *Journal of Environmental Planning and Management*, 48 (6), pp. 853-75.

Wilsdon, J. ; Wynne, B. et Stilgoe, J. 2005. *The public value of science : Or how to ensure that science really matters*, London, Demos.

Zonabend, F. 1989. *La Presque-île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob.

Zwarterook, I. 2010. « Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la 'concertation' » *Cahiers de la Sécurité Industrielle*, XX, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, [version électronique], http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/, le 3 Février 2012.